

Fiche synthèse Vaccination COVID-19

Document confidentiel réalisé par iPharm usage interne aux adhérents Au 08/10/2024

Qui vaccine

Le pharmacien, les préparateurs en pharmacie, les étudiants en pharmacie de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle sous la supervision d'un pharmacien

Formation

Formation au geste vaccinal obligatoire pour les pharmaciens
Déclaration de l'activité de vaccination et/ou prescription à faire sur la plateforme epop voir la procédure <https://www.ordre.pharmacien.fr/jesuis/pharmacien/pharmacien/mon-parcours-et-mes-demarches/declarer-mon-activite-vaccinale>
Pas de formation à date pour les préparateurs le geste vaccinal doit être montré par le pharmacien

Modalités de vaccination

Début de la campagne de vaccination le 15 octobre.

Les cibles de cette campagne

- Les personnes de plus de 65 ans
- Toutes personnes atteintes de comorbidités
- Les personnes immunodéprimées
- Les femmes enceintes
- Les résidents EHPAD ou USLD
- Les personnes à haut risques de forme grave (avec avis médical)
- Les personnes vivant dans l'entourage de personnes immunodéprimées ou vulnérables y compris les professionnels de secteurs sanitaires et médicosocial

Toute personne souhaitant se faire vacciner mais ne faisant pas partie de la cible peut se faire vacciner

!/ les pharmaciens et préparateurs sont autorisés à vacciner les femmes enceintes mais pas à prescrire le vaccin elles doivent se présenter avec une prescription d'un médecin

!/ \ Les pharmaciens pouvaient vacciner à partir de 5 ans lors de précédente campagnes de vaccinations cependant dans le dernier DGS du 17/09 le pharmacien n'est pas mentionné comme effecteur autorisé pour les 5-11 ans

Ces personnes sont éligibles à partir de 6 mois après leur dernière infection ou injection. Ce délai est réduit à 3 mois pour les personnes immunodéprimées et les plus de 80 ans

Vaccination grippe + covid possible le même jour mais dans deux bras différents

Où commander les vaccins

Vaccin à commande sur la plateforme ci-dessous pendant les créneaux d'ouverture de commande

Vaccin disponible **Comirnaty JN.1 du laboratoire Pfizer**

A partir de 12 ans Comirnaty® JN.1 30µg/dose dispersion injectable (bouchon gris)

<https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/commande-de-vaccins-covid-19>

Facturation & Prise en charge

7,90€ pour acte vaccinal (Code acte INJ)

Plus de déclaration à la plateforme SI VAC et plus de rémunération liée à cette déclaration (5,40€ versé ultérieurement via amelipro)

Vaccins et injection 100% prise en charge

Documents à remettre au patient

Attestation de vaccination